VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wahrmann, veuve de John Wocklage.

No 94,989—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atelier de wagons, forge,

2512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'ilet rue du Canal, grand terrain, 68 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE".

A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelminia C. Wahrmann, veuve de John Wocklage, No 94,989, je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Tremé de cette ville dans l'ilet No 28, borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné par le No 2, et ayant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, six pouces, onze lignes de face à la rue Douane sur cent-quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par I. Comsuny, alors voyer de l'ancienne municipalité No 1 le 9 décembre 1841.

Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Tremé, de cette ville, dans l'ilet No 28, compris entre les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par Joseph Pilié et déposé en l'étude du défunt Félix de Armas, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet en billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, étant pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la perte payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ATTENTION FORGERONS!

A 11 heures JEUDI, le 23 mars, sur les lieux, 1516 rue Iberville, je vendrai les effets suivants dans la succession ci-dessus intitulée:

Un vieux "tire roller", 2 grands "tire drills", 4 enclumes, 3 "vises", 1 stove, 1 charrette à main, 1 lot de bric-à-brac, 1 "tire shrinker", 1 lot d'outils pour forgeron.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Conditions—Sur les effets mobiliers comptant sur les lieux.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple,

A ALGER,

312 rue Webster,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Schelb, épouse de John Grundmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme lot No 4, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près du lot No 3, et 130 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat.

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Rudolph Helwick vs Adolph Helwick et als

No 94,670— Cour Civile de District pour la paroisse d'orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1911 et signé le 19 janvier 1911 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 248, borné par les rues Burdette, Adams, Cohn et Hickory, lesdits lots étant désignés par les numéro 21 et 22 sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 6 février 1872. Les lits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 22 formant le coin des rues Burdette et Hickor avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les N. s 7729 et 7725 rue Hickory.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance représentée par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après leur date avec intérêt au taux de 7 pour cent par an jusqu'au complet paiement, lesdits billets devant être datés du jour où sera passé l'acte de vente, et les loyers ne revenant à l'acquéreur que de la date où sera passé l'acte de vente, les dits billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses de sécurité usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Zach Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Mc L. Fayssoux avocat.

21 jan - 21 22 29—fév 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, c'n Alexander, (l'ilet rues Hennessey et Bandin)

L. E. Konrad vs O. J. Rolling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 7 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Bandin, désignés par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et fermant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.

6 fév—4 5 12 19 26—mars 5 7

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré.

JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec Bâtisse dans le fond, chemin pour voiture, etc.

Succession de Harry Shouldis.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. A—No 95,729.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 3 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Gravier, White, Dupré et Perdido, désigné comme lot No 22 et mesurant 28 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de faire un dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjudication.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

2011 rue N. Johnson, entre Grant et St-Antoine.

Cottage Simple ayant quatre chambres et cuisine, Bâtisse dans la cour, etc.

Succession de Joseph Capuset.

No 95,438—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 21 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 13 janvier 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le 3me District, dans l'ilet 1028, borné par les rues Johnson, Grant, St-Antoine et Bourbon, mesurant 32 pieds à la rue Johnson sur 96 pieds entre lignes parallèles. Composé de la portion des lots originaux 1, 2 et 3 d'après un devis annexé à un acte pardevant C. G. Collins, notaire, le 26 mars '08.

Conditions—L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschaeger, notaire, et de faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

15 jan—15 22 29—fév 5 12 19 21

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95,602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'ilet avenue Champs-Elysées (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale la plus proche de la rue Force du lot désigné par le numéro 12 dans l'ilet numéro 85, sur un plan dudit ilet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro, un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d octobre 1867.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple

No 816, AVENUE WASHINGTON

William McDuff vs Emma L. McDuff.

No 2173—Cour Civile de District, Division E.

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur — 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 23 février 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, conformément à un ordre signé du 19 janvier 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet comprenant l'avenue Washington, les rues Laurel, Sixième et Annonciation, désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, le 9 janvier 1911, ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à ladite avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911, aussi devant payer pour les frais de l'acte de vente pardevant James B. Rosser Jr, notaire, 10 0/0 au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.

J. B. Rosser Jr, D. A. Newhauser, avocats.

21 jan - 21 22 29—fév 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession du Dr A. E. P. Albert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 94,508—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles reprendre compte provisoire présenté par Mme Alice H. Albert, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James J. McLoughlin, avocat.

2 16 fév—16 20 24

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Marie A. Beugnot et al. vs Mme John A. Wogan et als.—No 94,862.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 23 novembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, d'après un arpentage de J. F. Coleman & Compagnie, Ingénieurs, daté janvier 1911, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 894, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Louisville et Bienville, formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville, mesurant 29 pieds, 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Taylor, sur 120 pieds, 8 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, sur une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Louisville de 124 pieds, 2 pouces et 7 lignes, convergeant à un point dans le fond, terminant à la rue Bienville, où il se joint à la susdite ligne de profondeur sur la rue Bienville.

2° Vingt deux lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 895, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Bienville et Vicksburg, désignés par les numéros 1 à 22, inclusivement, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesurant 29 pieds, 8 pouces et une ligne face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Bienville, et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 9 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg, et mesurant 29 pieds, 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Vicksburg et entre lignes parallèles. Les lots Nos 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Vicksburg, sur 131 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 est contigu aux lots 5, 6, 7, 8 et 9 dans le fond. Le lot No 11 est contigu aux lots 12, 13, 14, 15 et 16 dans leur fond. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Scott et Vicksburg et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Scott sur une profondeur et façade de 116 pieds à la rue Vicksburg et entre lignes parallèles. Les lots 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Scott, sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 20 forme l'encoignure des rues Scott et Bienville et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Scott sur une profondeur et façade de 116 pieds à la rue Bienville et entre lignes parallèles. Les lots Nos 21 et 22 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bienville sur 131 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 est contigu aux lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur leur fond. Le lot No 22 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur leur fond.

3° Vingt-quatre certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 896, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Vicksburg et Conti, désignés par les Nos 1 à 24, inclusivement, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg et mesurant 32 pieds 5 pouces 5 lignes à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Vicksburg entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti et mesurant 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 152 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 est contigu aux lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur leur fond. Le lot No 12 est contigu aux lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17 sur leur fond. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Scott et Conti et mesure 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et face de 116 pieds à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Scott et Vicksburg et mesure 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Vicksburg et entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Vicksburg sur 152 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Dix-huit certains lots de terre, situés le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 897, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Conti et Memphis, désignés par lots Nos 1 à 18, inclusivement. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti, et mesurant 30 pieds, 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis, et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis et entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Scott et Conti et mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 106 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 est contigu au lot No 13 et lots Nos 14, 15 et 16 sur leur fond. Le lot No 18 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3 et partie du lot No 4 dans leur fond.

5° Dix-huit certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 898 borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Memphis et St Louis, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue St-Louis et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue St-Louis entre lignes parallèles. Les lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 106 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 8 est contigu à une partie du lot No 4 et les lots Nos 5, 6 et 7 sur leur fond. Le lot No 9 est contigu aux lots Nos 10, 11 et 12 et partie du lot No 13 sur leurs fonds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Scott et St-Louis et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 16 formant l'encoignure des rues Scott et Memphis, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis, entre lignes parallèles. Les lots Nos 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Memphis sur 106 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 est contigu à la partie du lot No 13 et les lots Nos 14, 15 et 16 sur leur fond. Le lot No 18 est contigu aux lots 1, 2 et 3 et partie du lot No 4 sur leur fond.

6° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 883 borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Louisville et Bienville, désignés par les lettres A et B. Lesdits lots sont contigus. Le lot A forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesure 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Bienville et entre lignes parallèles. Le lot B mesure 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot A vers la rue Bienville, 108 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Louisville et 54 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

7° Neuf certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 882, borné par l'avenue Taylor, chemin coquillé, les rues Bienville et Vicksburg, désignés par les lots 1 à 9 inclusivement. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesurant 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor; le lot No 9 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg, et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor. Tout les lots ont 105 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

8° Dix certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 881, borné par l'avenue Taylor, le chemin coquillé, les rues Vicksburg et Conti, désignés comme lots Nos 1 à 10, inclusivement: Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg et mesurant 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti, et mesurant 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor. Tous les lots sont de 105 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Sept certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ile: No 880, désigné par les Nos 1 à 7 inclusivement, borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Conti et Memphis. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à l'avenue Taylor. Le lot No 7 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor. Tous ces lots sont 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

10° Sept certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 879, borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Memphis et St-Louis, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement. Le lot No 1 forme le coin de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue St-Louis et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue St-Louis entre lignes parallèles. Les lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 106 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 8 est contigu à une partie du lot No 4 et les lots Nos 5, 6 et 7 sur leur fond. Le lot No 9 est contigu aux lots Nos 10, 11 et 12 et partie du lot No 13 sur leurs fonds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Scott et St-Louis et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 16 formant l'encoignure des rues Scott et Memphis, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis, entre lignes parallèles. Les lots Nos 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Memphis sur 106 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 est contigu à la partie du lot No 13 et les lots Nos 14, 15 et 16 sur leur fond. Le lot No 18 est contigu aux lots 1, 2 et 3 et partie du lot No 4 sur leur fond.

6° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 883 borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Louisville et Bienville, désignés par les lettres A et B. Lesdits lots sont contigus. Le lot A forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesure 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Bienville et entre lignes parallèles. Le lot B mesure 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot A vers la rue Bienville, 108 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Louisville et 54 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

7° Neuf certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 882, borné par l'avenue Taylor, chemin coquillé, les rues Bienville et Vicksburg, désignés par les lots 1 à 9 inclusivement. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesurant 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor; le lot No 9 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg, et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor. Tout les lots ont 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

8° Dix certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 881, borné par l'avenue Taylor, le chemin coquillé, les rues Vicksburg et Conti, désignés comme lots Nos 1 à 10, inclusivement: Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg et mesurant 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti, et mesurant 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor. Tous les lots sont de 105 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Sept certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ile: No 880, désigné par les Nos 1 à 7 inclusivement, borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Conti et Memphis. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à l'avenue Taylor. Le lot No 7 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor. Tous ces lots sont 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

10° Sept certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 879, borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Memphis et St-Louis, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement. Le lot No 1 forme le coin de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue St-Louis et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue St-Louis entre lignes parallèles. Les lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 106 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 8 est contigu à une partie du lot No 4 et les lots Nos 5, 6 et 7 sur leur fond. Le lot No 9 est contigu aux lots Nos 10, 11 et 12 et

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joséphine Rice Des forges.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94,142 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christina Rice, épouse de William J. Querens, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan et Dart, avocats.

11 fév—11 15 20

Succession de Catherine Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 89,349—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Kremer, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. H. Burns, avocat.

16 fév—16 20 25

AVIS DE SUCCESS